IMT Nuremberg Archives

H - 4578

International Court of Justice

F 587

164/18

N° I.9I9/A

Nimes, le 3 Mars I944.

OBJET: Execution de terroristes par les autorités allemandes.

J'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit:

Hier sur la fin de l'après-midi (vers I8 heures) les autorités allemandes ont fait procéder à un certain nombre d'exécutions par pendaison.

Six individus ont été ainsi exécutés au pont du chemin de fer, route d'Uzès et six autres dans le quartier avenue de Camargue - route de Montpellier, dont un certain nombre pendus aux arbres de l'avenue précitée.

Il parait s'agir de réfractaires appréhendés par les troupes allemandes dans la région de Lasalle-St-Hippolyte-du-Fort.

On ignore l'identité des défunts.

Cependant, deux individus blessés et gardés à vue au Centre Médical, sur instructions téléphoniques de M. le Préfet du Gard(Cabinet) en date du 29 Février I944, les nommés LEVEQUE,Albert, 46 ans et DONADY, René, 20 ans, ont été pris en charge hier à I8 heures, par la Feldgendarmerie, qui ne les a pas reconduits depuis à l'hôpital.

Il y a lieu de supposer que ces deux réfractaires sont au nombre des exécutés d'hier.

A noter que chaque pendu portait sur la poitrine une pancarte ainsi rédigée: "Ainsi seront ~~punis~~ punis les terroristes français".

Ce jour, à 8 heures, les cadavres n'étaient plus en place et l'on n'a pu savoir le lieu où ils ont été déposés, aucune entrée n'ayant été enregistrée à la Morgue du Centre Médical.

Le Commissaire Central.

Destinataires:

- Monsieur le Préfet du Gard.
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire (S.P.) MARSEILLE
- Monsieur le Procureur de l'Etat Français à NIMES.

-:-:-

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF401
Filed Jan 31, 1946

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire de la République Française auprès du Tribunal International des Grands Criminels de guerre

B50337

H4578 - 0002

163

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS A JONQUIERES ST VINCENT

AU SUJET D'UN CHARNIER DECOUVERT LE I2 SEPTEMBRE I944

Nous soussignés, certifions avoir assisté à l'exhumation de quinze corps de Français suppliciés par des S.S.

Les corps portaient tous une corde au cou et avaient les mains attachées derrière le dos. 2 étaient seulement vêtus d'une couverture d'hôpital.

Cette exhumation a eu lieu le Jeudi I4 Septembre I944 JONQUIERES St VINCENT. Ils ont été enterrés le 4 Mars au matin.

Signatures:

pour Copie Certifiée Conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de guerre

Service de Recherche des Crimes de guerre ennemis.

Pr. le Garde des Sceaux

Le Directeur du Cabinet

B 50338

H4578 – 0003

SERVICE DES GARDIENS
DE LA PAIX

POLICE REGIONALE D'ETAT
-:-:-:-:-:-

VILLE DE NIMES
-:-:-:-:-

Rapport du 2/3/1944.

Le Gardien de la Paix GERARD, Joseph, 4.862,

à

Monsieur le Commissaire Central
sous couvert du Commandant C.U.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour de service à l'hôpital, salle Bouet, à 18 heures, deux agents de la Feldgendarmerie se sont présentés et ont emmenés les nommés LEVEQUE Albert, 46 ans, et DONADY René, 20 ans, qui étaient en traitement sdus notre surveillance dans la dite salle.

Je vous en rends compte à toute fin utile.

Le Gardien de la Paix
signé GERARD.

Soit transmis à Monsieur le Commissaire Central

Nîmes, le 2.3.1944

signé:illisible.

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
Le Ministère Public du Tribunal Militaire
des Grands Criminels de Guerre

B 50339

H4578 – 0004

INSTITUT INTERNATIONAL DES GRANDS CHEMINS DE FER
BIBLIOTHÈQUE

H-4578

w fic authentifié

DOC. B.I.F. 401

B 50336

H-587 RF 401

H4578 – 0005